

tirer de l'agriculture bien faite, et dans toutes ses branches. Ce syndicat espère être entièrement indépendant des gouvernements et marcher selon ses propres ressources, cependant, comme les démonstrations qu'il entend faire seront un véritable enseignement, il semble au conférencier, que la législature aura tout intérêt à tirer bon parti de pareils enseignements, et de faire les frais nécessaires pour que le public en bénéficie le plus possible.

En terminant, le conférencier fait remarquer qu'il n'a plus que quelques années de travail actif à donner, que ses forces l'abandonnent. Il espère que l'on fera en sorte que ce travail des dernières années, sera rendu le plus fructueux possible pour la province.

Le gouvernement et M. Beauchamp, président du comité d'agriculture, méritent les plus grands éloges pour avoir organisé ces deux séances si intéressantes et si instructives.

Les origines du cheval canadien.

Cher Monsieur Barnard,

Mon courrier canadien m'apporte à Chicago le numéro de mai du *Journal d'agriculture*. Mon nom, ou plutôt la moitié de mon nom, y est imprimé si souvent que ma modestie en est toute effarouchée.

A vous qui ne pensez pas que les hippologues "se basant sur des connaissances plus ou moins étendues des chevaux, procédant par des examens comparatifs très superficiels" arrivent toujours selon "leurs intérêts et une imagination plus ou moins féconde à des conclusions le plus souvent fausses" (éloge flatteur qu'ont su relever dans le numéro de février les éleveurs de la province); à vous qui savez rester dans les bornes d'une courtoise discussion, je vais résumer en quelques mots les principales raisons qui me portent à croire que l'ancien cheval canadien a eu *probablement* une origine percheronne. Je dis *probablement*, parce que je ne prétends pas à l'infailibilité de ceux qui lui attribuent une origine *bretonne* ou *normande* (type actuel), ce qui est simplement *impossible*.

1. L'histoire, d'abord. Elle ne m'a pas appris si les chevaux de 1685 avaient le nez jaune et un croche dans la queue! Ce qui dénoterait, me disent mes amis de Chicago, une origine de pur-sang! Tant mieux pour Souris et Frivole! Mais permettez-moi de vous soumettre la copie du document suivant, des archives coloniales de France.

43 R^o. Mémoire instructif de ce qui a été fait pour le Canada en exécution des ordres de Sa Majesté et de ce qui peut rester à faire (du 22 juin 1669).

On lit : "Il a été ordonné que l'on ferait passer : Deux étalons, douze cavales, cinquante brebis. Les deux étalons et douze cavales *ont été achetées* et embarquées en *Normandie*, sur le même vaisseau, le St. Jean Baptiste."

D'où il ressort que ces chevaux étaient *normands* et non *bretons*. Or, trois races chevalines existaient à cette époque en Normandie : 1. La race Percheronne, prédominante ; 2. la race Angevine ; 3. la race Merlerault-cotentin. Les chevaux de 1685 appartenaient donc à une de ces trois races, et je me trouve bien fondé à dire qu'ils étaient de la race prédominante, selon les *probabilités*.

Quand à appartenir à la race actuelle des carrossiers normands dont Holopherne est un bon type, c'est là une hypothèse qui fera sourire ceux qui n'ont pas oublié la transformation récente et absolue de cette race.

2. La craniologie.—Depuis trois ans, j'ai parcouru dans ce but 23 comtés. Les rapports du Haras ont signalé, il y a un an passé, l'existence de juments canadiennes dans le comté de St-Jean. Il paraît qu'on vient d'en faire de nouveau la découverte. Partout, j'ai cherché à voir un cheval canadien de race pure, il ne m'a pas été possible d'en trouver un, sauf le vôtre, le seul, je crois, qui soit inscrit au livre de filiation canadien. Si vous-même, ou un éleveur de la province, pouvez réunir trois ou quatre têtes de chevaux purs canadiens, je suis tout disposé à les envoyer à mes frais, quoiqu'il arrive, à quelque autorité européenne, dont nous vivrons. Mais, il faut les trouver, ces têtes!

Pour moi, je ne saurais me dire modestement "un homme de science" comme certains de mes contradicteurs : mais je déclare que mes pauvres connaissances de craniologie me permettent

d'affirmer que, d'après les indications par moi recueillies un peu partout, le crâne du cheval canadien était *dolichocephale*, comme le percheron, alors que les races voisines sont *brachycephales*.

3. L'hippologie.—Je ne m'arrête pas aux descriptions plus ou moins fantaisistes qu'on veut bien nous faire du percheron ou du cheval canadien. Avec nos ancêtres, je répète "*vox populi, vox Dei*," "voix du peuple, voix de Dieu." Or, plus de cent fois déjà, les vieillards de différents comtés m'ont dit, en voyant Eventail, Brillant Bleu ou Clément du Haras National : Sont-ce là des percherons? Mais ce sont presque nos anciens canadiens grossis... Vous me demandez si Colbert aurait envoyé les gros percherons au Canada? Ils n'étaient pas gros en 1686, au contraire. On en faisait des chevaux de selle. Le gros percheron est une création moderne que la demande américaine a imposé à nos éleveurs du Percho : ces derniers l'ont donc élevé parce qu'ils y trouvaient d'énormes bénéfices, de même que nos éleveurs canadiens feront le trotteur s'ils y trouvent profit. (Plusieurs correspondants m'ont fait l'honneur de me soumettre cette question délicate : il est si difficile de se prononcer que je leur demanderai la permission d'achever mon voyage actuel aux Etats-Unis avant de leur répondre.) Au temps de Colbert, il n'existait que le petit postier percheron de 900 à 1200 livres, celui qui donnait encore en 1865 les résultats suivants aux courses, en France :

A Langon, la jument percheronne *Sarah* fit deux milles et demi sous la selle en 7 minutes et 35 secondes, et la moyenne de la course à laquelle prirent part 65 percherons fut de 9 minutes 15 secondes.

A Iliers, (1865), le percheron *Achille*, attelé à un dog cart, courut sur une route ordinaire deux milles en 7 minutes et 17 secondes, et *Vigoureux* deux milles et demi en 8 minutes et 30 secondes. A Fleury-sur-Andelle, la jument grise de M. Couturier franchit, en 4 heures 1 minute et 35 secondes, les 64 milles qui séparent Lyons la Forest de Pont Audemer, et revint le lendemain en 4 heures 1 minute et 30 secondes, sans que son maître eût à se servir une seule fois du fouet.

De tels animaux auraient-ils été trop lourds pour les chemins canadiens? Je crois qu'une plus longue discussion à propos de l'origine du cheval canadien serait parfaitement oiseuse et sans le moindre intérêt pour le public. Ce n'est pas une question d'utilité publique en présence de la population chevaline *actuelle* du pays. Nous cherchons à faire une race qui possèdera avec *la taille qu'exige le marché actuel*, les anciennes qualités des chevaux canadiens. Mes estimables contradicteurs, disent : "Refaisons le cheval canadien tel qu'il était!" D'abord, comment le referez-vous, puisque vous dites vous-mêmes que vous ne pouvez retrouver depuis des années un seul type de ce cheval reproducteur? Le temps passe et l'œuvre presse! Mais je suppose que vous ayez trouvé en dehors de toute probabilité, vingt à vingt-cinq de ces animaux. Vous chercherez, dites-vous, "à diminuer la taille pour ne pas tomber dans l'excès de grandeur au détriment de la compacité." Nous, nous cherchons à augmenter la compacité avec la grandeur, tout comme les Haras de France ont fait pour le cheval angevin. Je prie ici tous ceux qui me feront l'honneur de me lire de trancher la question. Faut-il élever un cheval que tout le monde louera, dont tout le monde parlera dans les journaux ou les livres, et que personne n'achètera? Ou bien faut-il élever le cheval qui rapportera aux habitants *le plus de dollars* tout en créant une race remarquable? Voilà la question brutale : j'en parle à cœur ouvert, moi qui ai mes préférences secrètes d'homme de cheval, et qui ai un culte pour l'arabe. Mais il ne faut pas que la théorie nous aveugle sur la pratique, et les faits sont là. Les poneys entre quatre et cinq pieds de haut, ne trouveront pas, comme moyenne, de marché avantageux aux Etats-Unis ou en Europe. Les cobs et hackneys sont l'exception. Les carrossiers, les bons chevaux de trait, se vendent au contraire aisément à l'heure actuelle : Le petits chevaux communs se donnent. Je défie celui qui à quelque connaissance du marché européen ou américain de me donner un démenti. Ce sont les chevaux dont nous parlons que l'Ontario et Châteauguay (Q.) (où ils ont été créés par le croisement de *clydesdale* avec des *petites juments canadiennes*, comme le dit dans l'édition anglaise un de nos premiers éleveurs, M. Nezy,) exportent ces jours-ci par milliers en Angleterre. Pourquoi n'en ferions nous pas autant à Québec?

N'oublions pas que le but du Haras est d'enrichir la province et que pour y arriver, il doit chercher à faire produire le cheval qui répond le mieux aux exigences de son pays et de son siècle, celui aussi qui se vend le mieux et le plus vite. L'encouragement que le Haras a reçu dans tous les comtés où il a débuté est la meilleur